

La lettre d'information de Lorient Agglomération

ÉVÈNEMENT

HYDROPHONE LANCE SA SAISON LE 20 MARS



Le nouvel équipement culturel construit dans deux nefs du bunker K2 à Lorient La Base, en face du sous-marin Flore, sera inauguré le 20 mars avant quatre jours de concerts et d'événements. Hydrophone réunira dans un même lieu la diffusion de concerts et la gestion des studios de répétition et d'enregistrements, assurées par l'association Musiques d'Aujourd'hui au Pays de Lorient (MAPL), à qui l'on doit le festival les Indisciplinés, au sein de Lorient Agglomération. Aujourd'hui, ce sont 180 groupes qui sont accompagnés par MAPL, pour 4 000 heures de répétition, et environ 50 concerts qui sont proposés chaque année.

Si Hydrophone prend la succession du Manège, qui fermera ses portes à cette même date, les deux salles de concert de 150 et 500 places permettront d'étoffer la programmation suivant le public cible et les artistes attendus. Par ailleurs, six studios, contre quatre actuellement à Merville, seront mis à la disposition des groupes amateurs locaux ou des groupes accueillis en résidence, avec une montée en qualité du matériel, notamment le studio d'enregistrement.

Le projet constitue un chantier hors normes, compte tenu des dimensions monumentales du bâtiment : un alvéole de 120 m de long, 15 m de large et 15 m de haut. L'épaisseur des murs

(2,50 m de béton) et du toit (4 m de béton) a demandé des techniques spécifiques. Du fait du manque d'ouvertures, le chantier a par exemple dû se passer de grues et d'ascenseurs.

D'un coût de 4,3 millions d'euros, Hydrophone a bénéficié de financements de la part de la Région (37,29%), de la Ville de Lorient (15%) du Département (9,44%), de l'État (6,35%) et du centre national de la chanson, des variétés et du jazz (80 000 euros).

PROGRAMME D'INAUGURATION

- **Mercredi 20 mars :**
Inauguration et concert grande salle
- **Judi 21 mars :**
Accueil de groupes
Soirée entreprises et partenaires
- **Vendredi 22 mars :**
Accueil de groupes
Les 24h du Manège
- **Samedi 23 mars :**
Soirée électro
- **Dimanche 24 mars :**
Concert pour les familles

BRÈVES

EAU-ASSAINISSEMENT

BRANDERION ET LANGUIDIC EN RÉGIE



Depuis le 1^{er} janvier, Lorient Agglomération assure directement l'exploitation des ouvrages et des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur les communes de Branderion et Languidic et devient donc l'interlocuteur unique des abonnés pour toutes les démarches. La direction eau et assainissement de Lorient Agglomération assure l'accueil des usagers par téléphone au 0 800 100 601 ou à la Maison de l'Agglomération. Ce sont désormais 20 communes qui sont gérées en régie pour l'assainissement et 6 pour l'eau potable. En cas d'urgence uniquement, un service d'astreinte se tient à la disposition des abonnés 7 jours sur 7, y compris le week-end et les jours fériés.

SOUTIEN AU COMMERCE

LES PREMIÈRES ACTIONS LANCÉES

Dans le cadre de sa nouvelle compétence en matière de politique locale du commerce, Lorient Agglomération pilote deux dispositifs afin de soutenir l'activité commerciale. Doté d'un fonds de 100 000 euros, le pass commerce et artisanat permet de financer la création ou la reprise de commerce en centre-ville, centre bourg ou dans les quartiers prioritaires ville (QPV). Le second a pour objectif d'aider les unions de commerçants, communes ou chambres consulaires dans leurs initiatives liées à l'action ou l'animation commerciale au travers d'un accompagnement à l'investissement. Ces deux dispositifs ont pour but de dynamiser le commerce dans les centralités.

INONDATION/PROTECTION

NEUF OUVRAGES DÉCLARÉS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



Dans le cadre de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations), Lorient Agglomération a été amenée à déterminer les ouvrages de protection d'intérêt communautaire dont elle aura désormais la gestion. Après un recensement exhaustif et une analyse visuelle de tous les ouvrages sur le territoire, neuf d'entre eux ont été retenus selon deux critères : protection de population (digue de la Nourriguel à Larmor-Plage) et protection d'une zone basse à l'arrière de la dune (anse du Stole à Plœmeur). Quatre sont situés en zone océanique et 5 dans la rade, comme par exemple les ouvrages de protection du boulevard Normandie-Niemen à Lanester.

PORT DE PÊCHE

LORIENT TOUJOURS DEVANT



Après trois années marquées par des volumes de capture en constante progression, le port de pêche de Lorient Keroman a connu en 2018 un léger tassement lié à la météo. Avec un peu moins de 25000 tonnes de produits débarqués cette année, Lorient Keroman demeure en tête des ports de pêche français, devant Boulogne-sur-Mer et Le Guilvinec, et même le premier si l'on exclut les débarquements extérieurs pour ne garder que les ventes réalisées lors de la première mise en marché. Côté valeur, le montant des transactions enregistrées à Lorient Keroman se monte à 77559 millions d'euros contre 82828 millions d'euros en 2017, soit là encore une diminution de 6,36%. Par ailleurs, le nombre d'acheteurs agréés continue de progresser et dépasse désormais la barre des 240.

RADON

MESURER SON EXPOSITION

Dans le cadre d'une campagne menée sur plusieurs agglomérations bretonnes, l'espace info habitat (EIH) de Lorient Agglomération dispose de 150 dosimètres qui peuvent être mis à la disposition des habitants qui en font la demande. Ces appareils permettent de mesurer l'exposition des logements au radon, un gaz présent naturellement dans l'écorce terrestre, qui peut s'avérer nocif pour la santé à des concentrations trop fortes, alors que les mesures de correction sont simples, s'agissant par exemple d'une bonne ventilation, d'une bonne aération et d'une étanchéité renforcée. Cette campagne s'adresse à toutes les communes du territoire, même si des mesures ont déjà été réalisées auparavant.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter l'espace info habitat au 0 800 100 601.

AGENDA

Mardi 5 février

Conseil Communautaire

Vendredi 22 février

Remise des Trophées de la rade

INTERVIEW



ARNAUD RENTENIER,
Directeur du service Appui
aux Entreprises et à
l'Innovation, Agence
d'urbanisme, de dévelop-
pement économique et
Technopole du Pays de
Lorient (Audélor).

« UNE DÉMARCHE À ANTICIPER »

Quel va être le rôle d'Audélor dans le cadre de la démarche TER* ?

Nous avons déjà travaillé pendant deux ans afin d'animer le volet entreprises de la démarche zéro déchet/zéro gaspillage portée par Lorient Agglomération. La méthode d'approche et de sensibilisation est rôdée. Nous avons expérimenté des méthodologies et mené des actions sur les zones d'activité comme celle de Kerpont à Caudan/Lanester. Cette démarche a par exemple abouti à des collectes mutualisées de papier ou à l'achat groupé d'énergie. Nous poursuivrons l'approche partenariale par l'animation du comité de pilotage

avec la Chambre de commerce et d'industrie, la Chambre de métiers et de l'artisanat et Aoen l'agence locale de l'énergie. Nous cherchons d'ailleurs à ouvrir ce comité à de nouveaux partenaires. Nous continuerons à nous rendre dans les entreprises, notamment auprès des grands comptes, afin de déterminer des axes de travail précis sur l'écologie industrielle comme l'accompagnement de projets de développement, le diagnostic, ou la création d'entreprise. Si un investissement est nécessaire, nous mobiliserons des financements régionaux.

Sur quelles thématiques allez-vous travailler ?

Le but est de convaincre les entreprises qu'elles peuvent valoriser leurs déchets autrement, voire, trouver des solutions pour que le déchet de l'une devienne la ressource de l'autre. Aujourd'hui, nous avons déjà repéré des entreprises qui travaillent sur l'écoconception, comme par exemple la fabrication de semelles avec des coquilles d'huître ou de meubles design à partir de matériaux recyclés. Nous sommes convaincus qu'il y a également un gros potentiel sur les économies d'énergie ou l'utilisation d'énergies renouvelables dans le process

industriel. Les entreprises n'ont pas toujours le réflexe d'étudier cette problématique car elles sont concentrées sur leurs métiers et leurs habitudes. Pour le TER, nous allons plus particulièrement nous intéresser au milieu portuaire, un secteur industriel important et structurant du territoire.

Quel est l'intérêt des entreprises à se lancer dans une telle démarche ?

Aujourd'hui, il y a une obligation pour les grands comptes, comme par exemple Naval Group, à publier un rapport sur la responsabilité sociale d'entreprise, le RSE, qui englobe les actions en matière de développement durable. C'est déjà une réalité : les sous-traitants de ces grands groupes peuvent être concernés soit parce que le donneur d'ordre l'exige, soit parce que la loi l'imposera. Cela est déjà devenu un argument commercial auprès de clients. Une entreprise pourra mieux valoriser ces services en justifiant la mise en place d'une démarche RSE. C'est toujours mieux d'anticiper une démarche à laquelle les entreprises seront très certainement soumises un jour ou l'autre.

*Territoire économe en ressource

LE TERRITOIRE VEUT CRÉER UNE BOUCLE VERTUEUSE

Retenue dans le cadre de l'appel à projet Territoire économe en ressource, Lorient Agglomération lance une série d'actions qui vise à promouvoir l'économie circulaire.



Après avoir obtenu le label zéro gaspillage/zéro déchet, Lorient Agglomération a souhaité s'engager dans une nouvelle démarche exemplaire, porteuse de dynamisme et synonyme de résultats en matière de réduction des déchets, en répondant à l'appel à projet Territoire Économe en Ressources (TER), lancé par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de Bretagne (ADEME). Si cette approche comprend la poursuite d'actions menées par Lorient Agglomération dans les domaines du tri et du recyclage des déchets, mais aussi de la réduction de la production de déchets, elle vise aussi à accompagner les entreprises souhaitant s'engager dans une démarche vertueuse d'écologie industrielle et territoriale. L'objectif est de promouvoir le développement durable sur l'ensemble du territoire de Lorient Agglomération et de soutenir les différentes structures et établissements dans leurs démarches d'économie circulaire.

C'est pourquoi Lorient Agglomération s'est associée à la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA), la chambre de commerce et d'industrie (CCI), les acteurs de l'économie sociale et solidaire, à l'agence d'urbanisme et de développement économique du Pays de Lorient (Audélor) ou encore l'agence locale de l'énergie (ALOEN) pour proposer un projet de territoire

développant et accentuant les synergies inter-entreprises.

Au total, le TER regroupe 58 actions et à donner lieu à la signature d'un contrat d'objectifs (CODEC) définissant le soutien financier de l'Ademe Bretagne sur une période de 3 ans. Parmi les objectifs poursuivis, on peut notamment citer la réduction de plus de 4 000 tonnes de déchets stockés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) sur le site de Kermat à Inzinzac-Lochrist, la diminution de 3% des déchets ménagers collectés en porte à porte ou en déchèterie ou encore la sensibilisation des communes à la mise en œuvre de dispositions environnementales dans leurs marchés publics.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE C'EST QUOI ?

La transition vers une économie circulaire vise à dépasser le modèle économique linéaire consistant à extraire, fabriquer, consommer et jeter. Elle fait référence à une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires, ainsi que par ordre de priorité, à la prévention de la production des déchets, notamment par le réemploi des produits, et suivant la hiérarchie des modes de traitement, à une réutilisation, à un recyclage ou une valorisation des déchets.

LES 3 DOMAINES DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

- **Offre des acteurs économiques :**
Ne pas introduire de matériaux qu'on ne sait pas recycler, concevoir des emballages fabriqués à partir de matières naturelles...
- **Demande et comportement des consommateurs :**
Favoriser le compostage, soutenir la filière réemploi, préférer l'usage partagé d'un broyeur à l'achat individuel.
- **Gestion des déchets :**
Proposer le maximum de filières de recyclage, améliorer le tri et la collecte pour augmenter le taux de recyclages des matériaux...

UN ENJEU : LA RESSOURCE ORGANIQUE

Dans le cadre du TER, Lorient Agglomération s'est engagée à agir sur une ressource dite « à enjeu » en l'intégrant dans une réflexion d'économie circulaire complète. Elle a donc défini un plan d'action portant sur la gestion de la ressource organique, visant notamment à limiter le gaspillage alimentaire et limiter la production de déchets verts (végétaux). L'objectif est de mieux collecter auprès des particuliers les biodéchets, qu'elle transforme déjà en compost, d'inciter ces mêmes particuliers à traiter les déchets verts dans leur jardin grâce au compost et paillage ou encore de lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration scolaire et collective. Cette problématique concerne également l'aménagement des espaces verts en préférant des prairies à des pelouses qu'il faut tondre ou des plantes à croissance lente plutôt que rapide.



« NOTRE SITUATION FINANCIÈRE EST SAINNE »

Lors des vœux aux personnalités, Norbert Métairie a insisté sur la qualité du service public malgré une contrainte budgétaire forte.



FINANCES

« Nous n'aurons pas de mal à respecter la limite de 1,3% - [demandée par l'État] - d'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Fort heureusement, nous n'avons pas attendu la mise en œuvre de ce dispositif pour produire des efforts importants. D'ailleurs, je tiens à rassurer ceux qui pourraient s'inquiéter : notre Agglomération se porte bien et notre situation financière est parfaitement saine. Les chiffres sont là : les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées sans remise en cause de la qualité des services rendus, avec un niveau d'investissement qui cette année n'aura jamais été aussi élevé, autour de 77 millions, et une dette qui continuera à diminuer. »

SOLIDARITÉ INTERCOMMUNALE

« Par mesure d'économie, nous pourrions, comme d'autres, choisir de nous recentrer sur nos seules compétences obligatoires, mais ce serait contraire à l'ambition de notre projet de territoire. C'est aussi pour cela que nous avons créé un Fonds d'intervention communautaire, doté de 5 millions afin d'accompagner les 25 communes dans leur développe-

ment, au travers d'un soutien à la réalisation de leurs projets d'équipement. Je crois pouvoir dire que, malgré quelques désaccords parfois, nous nous retrouvons avec les maires sur l'essentiel. Chacun d'entre eux est associé aux principales décisions, au travers d'une concertation régulière. »

URGENCE CLIMATIQUE

« Notre agglomération a toujours été pionnière sur ce sujet, et cette ambition sera à nouveau au rendez-vous cette année, partout. La ferme solaire sur le toit du K2, portée par notre SEM Xsea, est entrée en exploitation et produira l'équivalent de la consommation annuelle de 1000 foyers. Deux projets d'hydrolienne sur le Blavet, là encore portés par notre SEM, sont à l'étude. Nous allons investir cette année pour la création d'une unité de production de biogaz sur le site d'enfouissement de Kermat à Inzinzac-Lochrist, qui générera l'équivalent de la consommation annuelle de 2500 foyers. »

POUVOIR D'ACHAT

« La première de nos mesures, la plus évidente, consistera à ne pas augmenter la fiscalité des ménages et des entreprises

comme nous le faisons depuis 2011. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères n'augmentera pas, alors même que nous connaissons une hausse importante de la taxe générale sur les activités polluantes dont nous devons nous acquitter chaque année. Mais ces choix sont aussi de vraies mesures en faveur du pouvoir d'achat des ménages et pour les entreprises, ce sont des moyens qui peuvent être consacrés au développement de leur activité. »

HABITAT SOCIAL

« Notre politique de l'habitat est un puissant levier de cohésion sociale que nous activerons encore cette année, en y injectant 6 M€, pour un total de 37 M€ sur la durée de notre programme local de l'habitat. Le soutien fort à la production de logements sociaux y participe, mais ils doivent être bien répartis sur l'ensemble du territoire car les besoins s'expriment partout. Nous n'aurons de cesse de le défendre, car le logement social est une réponse essentielle à l'un des besoins premiers des ménages et qu'il touche une catégorie de population, dont les revenus ne permettent pas de trouver de solution dans le parc privé. »

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« Le développement économique est l'une de nos grandes compétences. Nous aurons donc à veiller à ce que celui-ci profite à tous et soit effectif partout. Cette responsabilité est partagée car ce sont bien les entreprises qui créent de l'emploi. Mais nous avons un rôle à jouer : celui d'être facilitateurs, aux côtés de nos principaux partenaires que sont la Région, les chambres consulaires et notre agence de développement économique Audélor. Ce qui implique d'être réactifs face aux porteurs de projet, bien à l'écoute de leurs besoins et surtout que l'action des uns et des autres soit lisible et complémentaire. »

SPIC

UNE RÉGIE AUTONOME ÉNERGIE

Lorient Agglomération a choisi de créer une régie autonome énergie pour trois services publics industriels et commerciaux (SPIC) déjà existants : la vente d'électricité produit par ses 12 centrales photovoltaïques

(100 000 euros en 2018), le négoce et la vente des certificats d'économie d'énergie, les CEE (600 000 euros en 2018) et la vente du biogaz qui sera produit sur l'installation de stockage des déchets de Kermat, à

Inzinzac-Lochrist (estimation de 600 000 euros par an). La création de cette régie permet d'avoir une vue précise sur les recettes et les charges de ces SPIC et donc d'analyser leur rentabilité.